



Stallions Service Auction

Le programme d'élevage
de l'ApHC-France



ApHCF - STALLION SERVICE AUCTION (SSA) 2010

(remplir un formulaire par étalon)

CONTRAT DE CESSION DE SAILLIE

NOM: _____

Race : _____ Numéro S.I.R.E.: _____

Date de naissance: _____ Numéro ApHC ou AQHA : _____

Père: _____ Mère : _____

Propriétaire (s): _____ N° ApHC USA : _____ N° ApHC-France : _____

Adresse du propriétaire: _____

Prix de saillie 2010 : _____ €

Lieu de stationnement de l'étalon : _____

Personne à contacter pour la saillie : _____

Téléphone : _____ E.mail : _____

Conditions de saillie et garantie offerte à l'acheteur : (cochez la/les cases correspondantes)

Monte en liberté - Saillie en main - IAR sur place - IAR transportée - IAC

IA congelée : Nombre de doses fournies : _____ - Frais d'envoi de semence : _____ €

Envoi de doses IAC supplémentaires : oui - non - Prix/doses : _____ €

IA Réfrigérée : nombre d'envoi prévu : _____ - Frais d'envoi de semence : _____ €

Envoi de doses IAR supplémentaires : oui - non - Prix/doses : _____ €

Garantie offerte : oui - non

Si oui, cochez la case correspondante :

Garantie poulain vivant 24h – Garantie poulain vivant 48h – Garantie jument pleine à 1 mois de
gestation



Stallions Service Auction

Le programme d'élevage
de l'ApHC-France



Le propriétaire de l'étalon s'engage à respecter les conditions et garantie nommées ci-dessus. Si celles-ci n'étaient pas respectées, le contrat serait rompu. L'étalon se verrait exclu du programme. Le propriétaire de l'étalon se verrait obligé de rembourser la valeur d'achat de la saillie au propriétaire de la jument nommée dans le contrat de vente de saillie.

Conditions sanitaires exigées pour la jument :

Test AVE (artérite virale) – Test Métrite – Test AIE (anémie infectieuse équine)

Vaccinations : Grippe – Rhinopneumonie

Le propriétaire de l'étalon est en droit de refuser la jument si celle-ci ne respecte pas les conditions sanitaires exigées ci-dessus.

Je, soussigné(e), _____

Je, soussigné(e), _____

inscris l'étalon ci-dessus nommé au catalogue ApHCF-SSA-2010. J'abandonne le montant de sa saillie à l'ApHCF et l'autorise à vendre cette saillie.

Règlement :

Le propriétaire de l'étalon dont la saillie SSA a été vendue recevra une carte d'entrée gratuite valable pour une entrée dans la classe de son choix durant la période où les futurités seront ouvertes au produit issu de cette saillie, et exclusivement réservée à un produit dudit étalon (c'est à dire : pour une saillie vendue en 2009, une entrée au choix soit en 2010, soit en 2011, soit 2012, soit en 2013)

Rétribution de l'étalon : 15 % des gains attribués aux poulains seront reversés au propriétaire de l'étalon.

En apposant sa signature, le propriétaire de l'étalon s'engage à respecter la loi française en matière de reproduction équine et le rulebook ApHC USA en vigueur.

Signature du / des propriétaire(s)

Le présent contrat contient 2 pages.



Stallions Service Auction

Le programme d'élevage
de l'ApHC-France



Documents à fournir obligatoirement lors de la première année d'inscription :

- Photocopie recto verso du certificat d'enregistrement ApHC ou AQHA
- Photocopie du certificat d'origine français (page 3 du carnet S.I.RE.).
- Photocopie du test HYPP N/N pour les étalons de la lignée Impressive.
- Certificat vétérinaire attestant que l'étalon présente ses deux testicules descendus dans le scrotum et qu'il n'est pas porteur d'un bec de perroquet

Les propriétaires d'étalons Quarter-horse, arabe ou pur-sang inscrivant leur étalon au programme SSA 2010 devront se mettre en règle avec l'ApHC pour permettre aux produits Appaloosa à naître d'être correctement enregistrés.

NB. : L'inscription de l'étalon au catalogue ne sera effective qu'à réception de la fiche d'inscription dûment remplie et signée accompagnée des 4 documents ci-dessus mentionnés.

Aucune inscription par fax ne sera acceptée.

Formulaire à renvoyer à :

DEKOSTER Aurélie
Le Mas
36340 CLUIS

Date limite d'inscription des étalons, le 31 décembre 2009

Date limite d'envoi du descriptif pour publication dans la presse équine, le 5 décembre 2009 (texte et photo de haute qualité 300 DPI)

=====

Descriptif (résultats en show western ou classique, ou autre)

Ce texte sera diffusé sur internet et dans la presse

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

A NOTER !!!

Pour la saison 2010, la vente aux enchères aura lieu sur internet au mois de janvier 2010 sur le site www.aphcf.net !!!

Haras des Bréviaires, Route du Perray
78610 Les Bréviaires France
Tél. : 06 08 03 32 90
e-mail : contact@aphcf.net - web site : www.aphcf.net